



Protocole COVID 19 **Rappel des règles de protection** **accès aux sites du club**

Accès aux sites du club **(terrain principal, terrain Louis Bouillet, salle de sports)**

- * Port du masque obligatoire pour tout public.
- * Seuls les joueurs, le ou la coach(e) et arbitres sont en droit d'enlever le masque pour le match ou l'entraînement. Le masque est aussi obligatoire sur le banc de touche sauf pour le ou la coach(e).
- * Nous avons l'interdiction de distribuer des bouteilles d'eau. Merci d'apporter vos gourdes individuelles.
- * Toute personne autre qu'un dirigeant ou encadrant d'équipe doit se tenir derrière la main courante.
- * Eviter au maximum les contacts physiques entre personnes et garder une distanciation sociale d'1 m entre chacun(e).
- * Se désinfecter les mains régulièrement avec du gel hydroalcoolique.
- * Aération des vestiaires pendant le match.
- * Charge aux encadrants de faire respecter les consignes.

Lavage des équipements communs (maillots, shorts)

- * Ils doivent être lavés à 60 degrés pendant 30 minutes minimum et ensuite séchés rapidement.
- * Pas besoin de les transporter dans un sac hermétique (comme les masques) et éviter les contacts avec le visage.
- * Lorsque c'est votre tour de les récupérer ils ne doivent pas être mis en contact avec les autres membres de la famille.

Transports

- * Port du masque obligatoire dans les véhicules pour toutes les personnes de plus de 11 ans. (non fournis par le club).

Convivialité

- * L'accès au club house est interdit jusqu'à avis contraire, comme toutes les salles de réunions communales.

**SI VOUS AVEZ LE MOINDRE DOUTE, SYMPTÔME, PRÉVENEZ VOTRE ENCADRANT
ET RESTEZ CHEZ VOUS**

**Pour toute information complémentaire : David POIRRIER (06 44 13 85 53)
Réfèrent COVID de l'Us Aron auprès des instances de la Ligue de Football des Pays de Loire**